

Commune de GEMBLoux



BAROMÈTRE CYCLABLE WALLONIE

RÉSULTATS 2021

GRACIQ
LES CYCLISTES QUOTIDIENS ASBL

LE SOIR

Pro Velo



Table des matières

1. Méthodologie générale du baromètre	3
Échelle et classement	3
Méthode de calcul	4
2. Profil des 142 répondants	5
Age	5
Genre et appartenance à une association cycliste	5
Cyclistes réguliers, occasionnels ou pas du tout ?	6
Niveau d'expertise pour se déplacer à vélo	7
Types de vélos utilisés	7
Motifs principaux de déplacements des répondants au baromètre	8
Cycliste wallon = automobiliste ?	8
3. Appréciation globale et classement de la commune	9
Synthèse des avis exprimés	9
Quelles sont les attentes des cyclistes en matière de politique vélo ?	10
Classement de la commune dans l'ensemble de la Wallonie	11
4. Ressenti général sur le vélo dans la commune	12
5. Sécurité des déplacements à vélo	15
6. Confort des déplacements dans la commune	18
7. Importance accordée au vélo par la commune	20
8. Stationnement et services vélo	22
9. Analyse des questions ouvertes	24

1. Méthodologie générale du baromètre

À l'instar de la France et de la Flandre, le GRACQ a lancé en novembre 2021 en Wallonie sa première grande **enquête de satisfaction** sur les **politiques cyclables communales**. Le but de cet outil est non seulement de mettre en avant les points forts et faibles de chaque commune en matière de politique cyclable, mais aussi de créer une émulation entre elles.

Du 1^{er} au 31 novembre 2021, **13.500** réponses valides ont été enregistrés pour la phase « sondage » du baromètre wallon, dont **142 issues d'habitant·e-s de Gembloux**, via un questionnaire en ligne. Un peu plus de **12.500** personnes (dont 132 gembloutois) qui se déplacent à vélo ont pu donner leur sentiment personnel sur ces cinq thèmes :



ressenti
général



sécurité



confort



importance
du vélo



stationnement
et services

La structure des réponses se présente sous la forme d'une l'échelle différentielle qui oppose deux **adjectifs opposés** et sur laquelle le ou la répondant·e doit positionner son opinion. Il n'y a pas de choix « neutre » ou « indifférent ». La formulation des questions a également été faite afin que les adjectifs représentent une opposition claire :

Ressenti général sur mon quotidien à vélo dans ma commune		1	2	3	4	5	6
1. Se déplacer à vélo dans ma ville est :	Très désagréable	☐	☐	☐	☐	☐	Très agréable
2. Le réseau d'itinéraires cyclables me permet d'aller partout de façon rapide et directe :	Pas du tout	☐	☐	☐	☐	☐	Tout à fait
3. Selon moi, les conflits entre cyclistes et piétons sont :	Très fréquents	☐	☐	☐	☐	☐	Très rares
4. Les conducteurs de véhicules motorisés me respectent :	Pas du tout	☐	☐	☐	☐	☐	Tout à fait
5. Selon moi, le trafic motorisé (volume et vitesse) est :	Insupportable	☐	☐	☐	☐	☐	Pas du tout gênant
6. Selon moi dans ma ville, l'usage du vélo est :	Limité à certains (coursiers, sportifs...)	☐	☐	☐	☐	☐	Très démocratisé

Les non cyclistes (**1000** personnes au total) pouvaient également répondre au questionnaire en donnant simplement les raisons pour lesquelles ils ne se déplaçaient pas à vélo

Échelle et classement

Ce rapport a pour but de présenter les **résultats agrégés** de ce grand sondage sur l'ensemble de la Wallonie, et un **classement des communes**, qui ont récolté au moins 50 votes (seuil statistique pour qu'un échantillon soit considéré comme significatif et représentatif d'une population). Sur **262** communes wallonnes, **100** y sont arrivées.

Pour ne pas comparer des communes trop différentes (ex : rurale vs métropoles) notre commune sera classée avec d'autres communes de mêmes tailles, Gembloux compte à ce jour une population de 26239 habitants.

Catégorie de taille	Communes évaluées
Plus de 50.000 habitants	9

Entre 20 et 50.000 habitants	23
Entre 10 et 20.000 habitants	43
Moins de 10.000 habitants	25

Un baromètre semblable avait déjà été organisé, à titre d'expérience pilote en 2019 sur Liège. La commune de Liège pourra donc déterminer si elle a progressé depuis. Lors de la prochaine édition du baromètre wallon nous pourrons quantifier les évolutions pour notre commune aussi.

Notre questionnaire d'évaluation des communes étant le même que celui utilisé par le baromètre cyclable de la FUB¹ en France, il est possible aussi de comparer les performances de nos communes à celles de nos voisins dès cette année.

Méthode de calcul

Le formulaire rempli par les participants au sondage de novembre 2021 comprenait **26 questions** classées en **5 thèmes** et **10 questions** sur le profil du répondant.

La méthode de calcul de la note d'une commune est simple : pour chaque réponse complète, chaque catégorie fait la moyenne de ses questions et la note globale est la moyenne de ces cinq catégories (voir tableau ci-dessous).

La note d'une commune est la moyenne des notes globales des 142 réponses pour cette commune. Pour **Gembloux, 142 réponses valides** ont été soumises : la note finale pour **Gembloux** est donc la moyenne de ces 142 notes individuelles.

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26
Ressenti général					Sécurité							Confort					Importance accordée au vélo				Stationnement et services				
NOTE GLOBALE																									

Méthode de calcul pour la note d'une commune

Les réponses partiellement remplies (trop peu de questions remplies ou une ou plusieurs catégories non répondues) n'ont pas été prises en compte dans le calcul de la moyenne.

Pour **mieux visualiser** chaque commune, une couleur sont utilisés via la note est basse, plus rouge) :

>4,6	A+	Excellent
4,3-4,6	A	Très favorable
3,9-4,3	B	Favorable
3,5-3,9	C	Plutôt favorable
3,1-3,5	D	Moyennement favorable
2,7-3,1	E	Plutôt défavorable
2,3-2,7	F	Défavorable
<2,3	G	Très défavorable

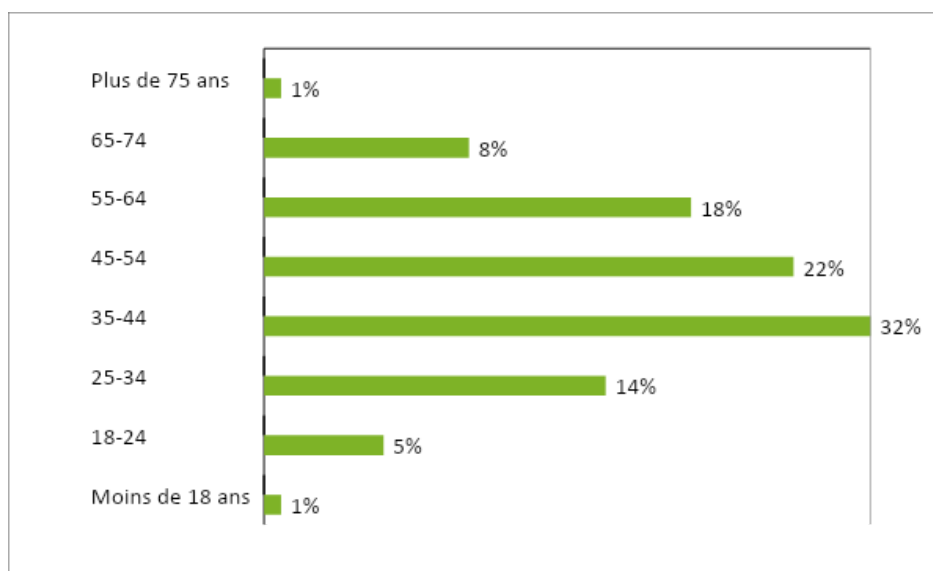
le **score** de lettre et un code cette échelle (plus on tend vers le

¹ <https://barometre.parlons-velo.fr/2021/>

2. Profil des 142 répondants

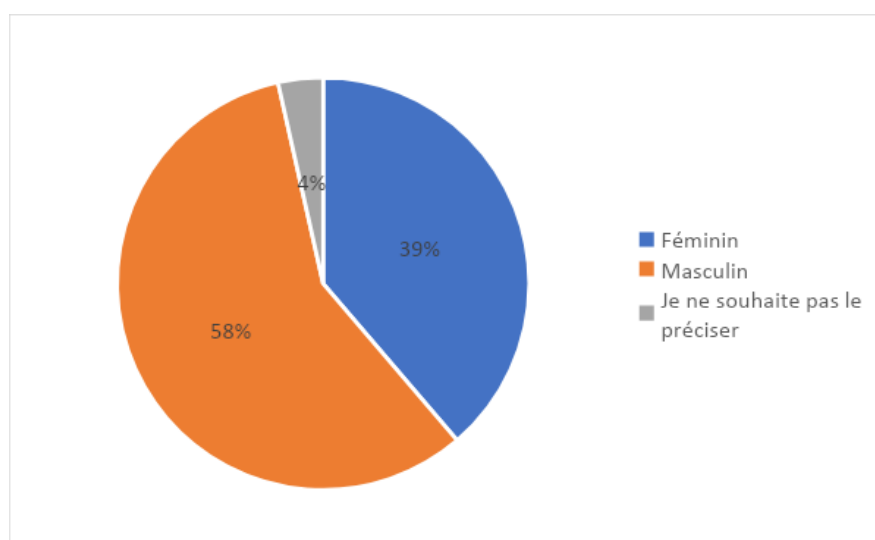
Age

Les différentes **catégories d'âge** sont assez bien représentées, à l'exception des plus jeunes (moins de 24 ans). A noter que les étudiants n'ont pas été ciblés particulièrement par notre communication dans le sondage de novembre.



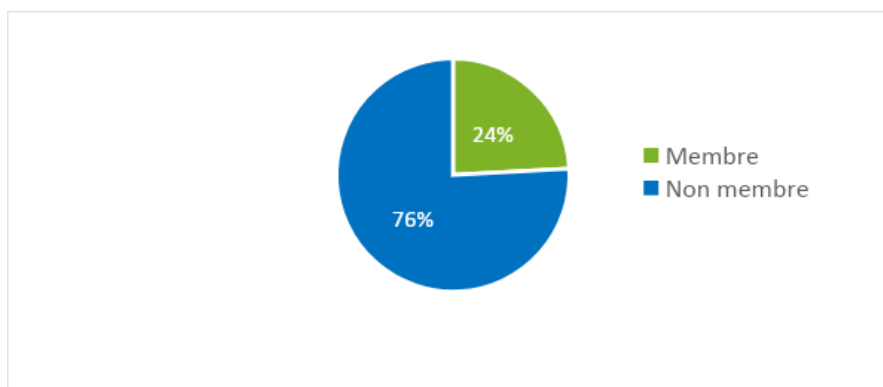
Genre et appartenance à une association cycliste

La **répartition du genre** est-elle conforme à la pratique du vélo en Wallonie ? Selon les observations de l'AWSR en 2018², qui a observé 10.000 cyclistes wallons, **24%** étaient des femmes. Elles sont donc un peu plus nombreuses à avoir répondu au GRACQ :



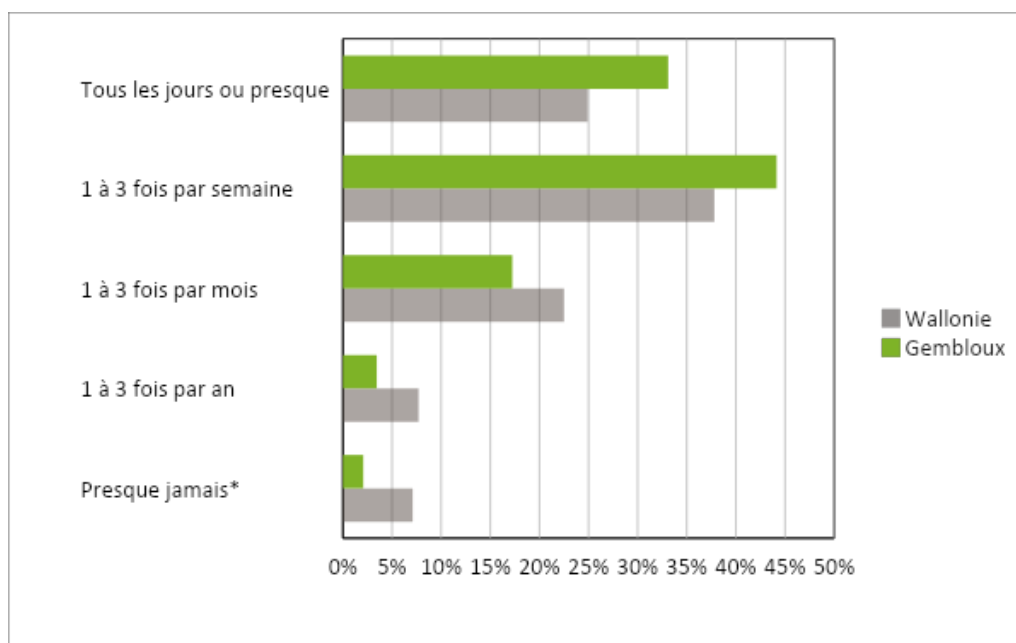
² <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-03363858/document>

Il est rassurant de constater que les réponses proviennent majoritairement de **personnes non membres du GRACQ**. On a donc brassé bien plus large que le public des « cyclistes militants » :



Cyclistes réguliers, occasionnels ou pas du tout ?

La réponse à la question « À quelle fréquence circulez-vous à vélo ? » montre un bel équilibre entre des cyclistes quasi quotidiens, régulier ou occasionnels :

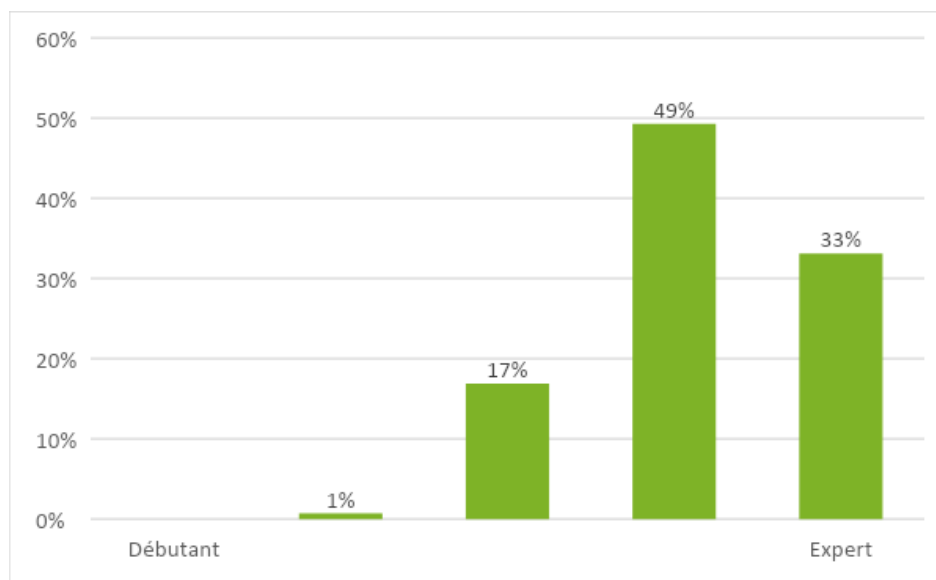


Cette question a aussi permis d'identifier **7%** des répondants qui ne roulent quasiment pas à vélo. Soit **10 personnes**. Ceux-ci ont juste dû répondre à la question sur les motifs pour lesquels ils ne roulent pas à vélo (donc pas au questionnaire complet).

Niveau d'expertise pour se déplacer à vélo

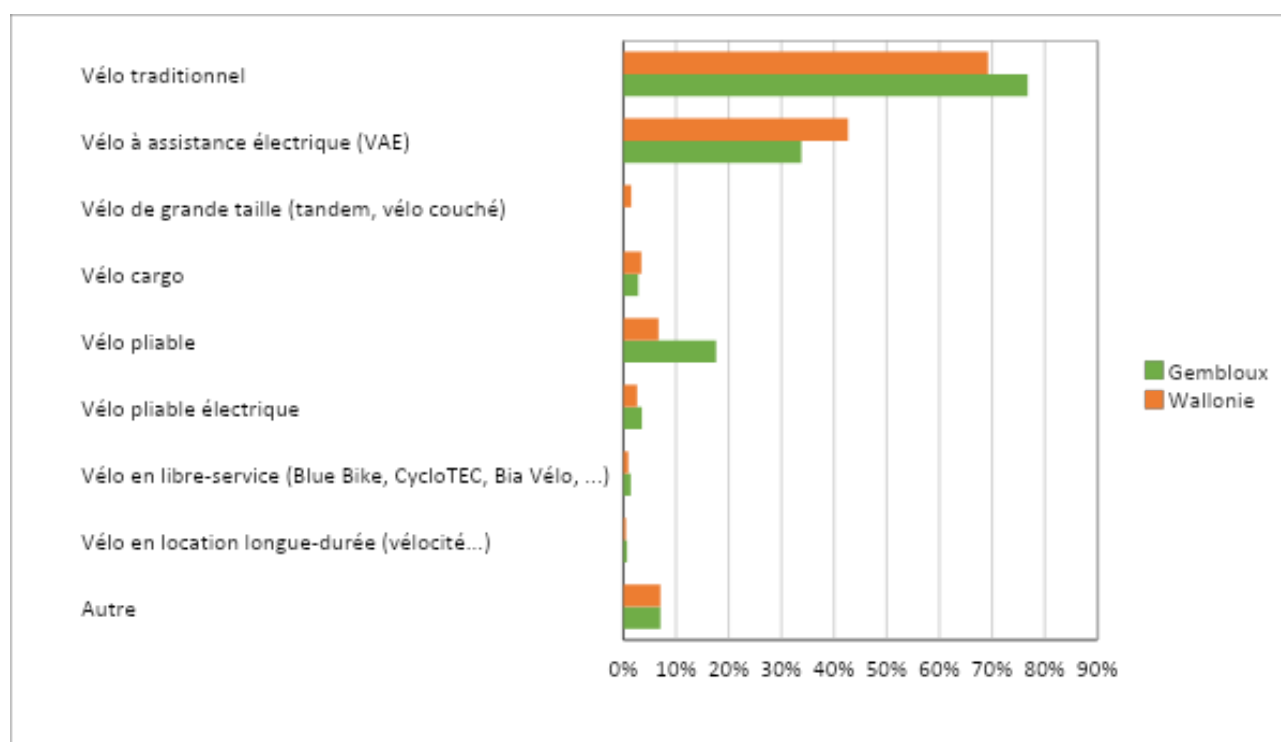
En ce qui concerne le niveau d'habileté à se déplacer à vélo des cyclistes interrogés, ils sont **33%** à s'estimer experts, **49%** très bons, et **17%** plutôt moyens.

Une toute petite minorité, s'estime débutante – ou presque – à vélo :

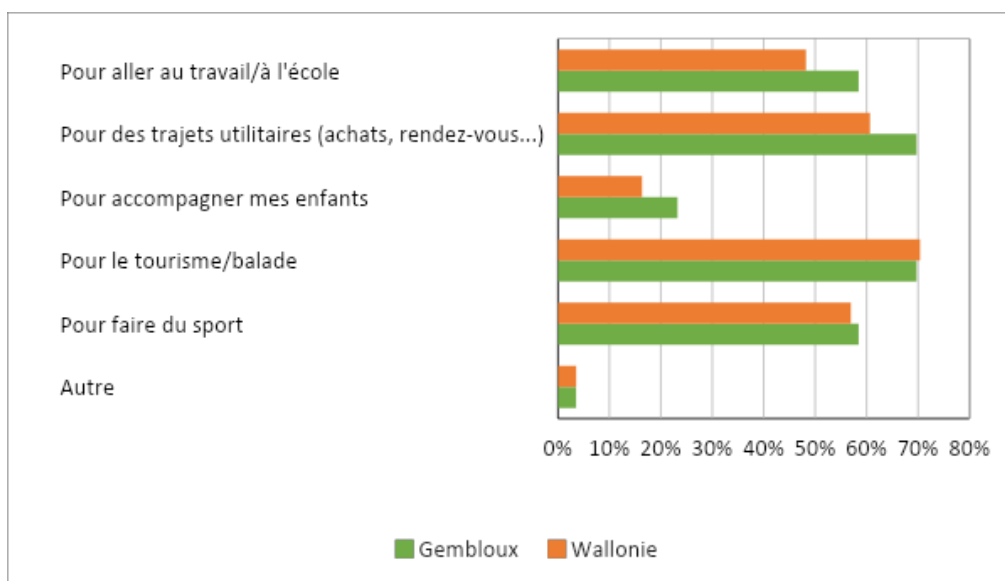


Types de vélos utilisés

On le voit aussi dans l'analyse des résultats, le **vélo à assistance électrique** a le vent en poupe pour une partie des déplacements à vélo en Wallonie. Le **vélo pliant** gagne lui aussi du terrain. L'utilisation du **vélo cargo** reste elle encore marginale, contrairement à la Flandre où 1 famille sur 10 en a un. A noter que certains utilisent plusieurs vélos, selon leurs besoins !



Motifs principaux de déplacements des répondants au baromètre



Les motifs pouvaient se cumuler, on a donc principalement des utilisations mixtes loisirs/utilitaires, à côté d'utilisateurs purement sportifs (seulement **4%** des sondés).

Cycliste wallon = automobiliste ?

On considère parfois, de façon erronée, que le cycliste wallon n'est « que » cycliste et ignore les réalités de « l'automobiliste ». Pourtant **8 personnes sur 10** qui ont répondu à notre baromètre ont un permis de conduire et possèdent un véhicule motorisé :



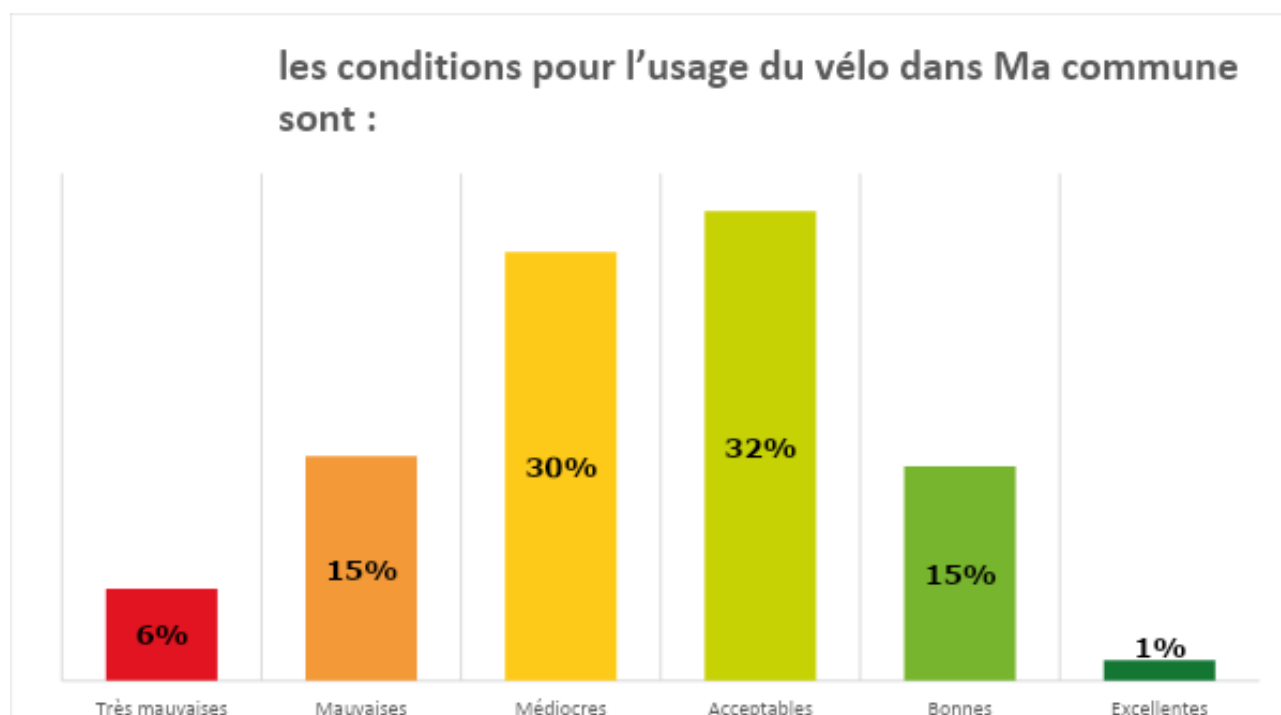
3. Appréciation globale et classement de la commune

Synthèse des avis exprimés

Si l'on prend en compte les **142 votes** individuels de cyclistes concernant le territoire communal la note moyenne pour tous les questionnaires est de **3,41** ce qui met **globalement la commune moyennement favorable** sur notre échelle en terme de politique vélo :

3,1-3,5 **D** Moyennement favorable

Si l'on analyse les réponses à la question de synthèse qui clôturait notre sondage, l'**opinion sur le vélo à l'échelon local** est résumée par ce graphique :



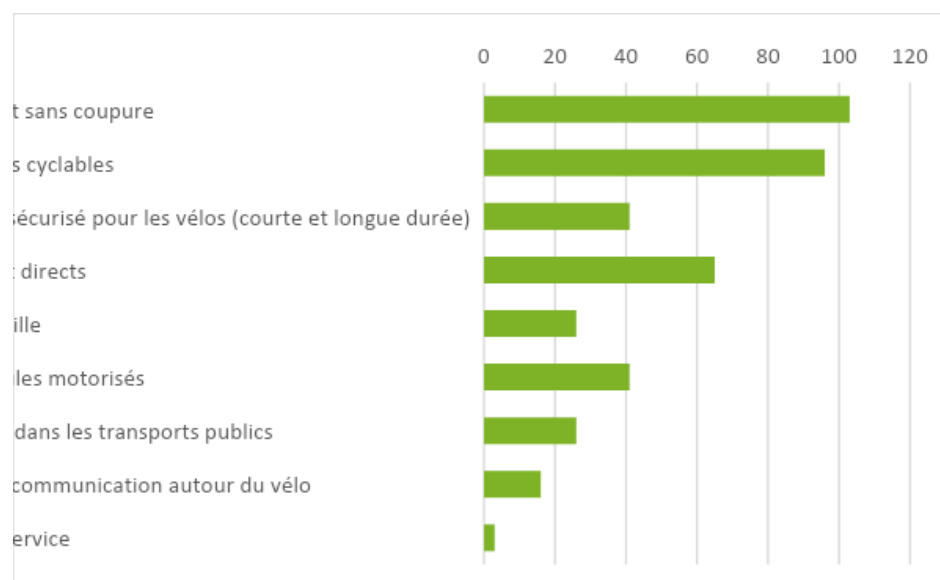
Communes entre 20.000 et 50.000 habitants		Réponses	Population	Note	Score
1	OTTIGNIES-LOUVAIN-LA-NEUVE	273	31443	3,52	C
2	GEMBOUX	145	26014	3,41	D
3	ATH	101	29311	3,21	D
4	CHAUDFONTAINE	57	20860	3,08	E
5	ARLON	82	29858	2,87	E
6	RIXENSART	143	22651	2,86	E

Malgré le fait que Gembloux se situe dans le trio de tête, quand on la compare à des communes similaires, seuls **16%** des gembloutois trouvent **bonnes ou très bonnes** leurs conditions de circulation à vélo, et **32% acceptables**. Ce diagnostic global est très sévère et situe la commune assez loin d'une terre idéale pour les déplacements à vélo...

Quelles sont les attentes des cyclistes en matière de politique vélo ?

Nos 142 cyclistes locaux répondants ont clairement exprimé **trois attentes principales** :

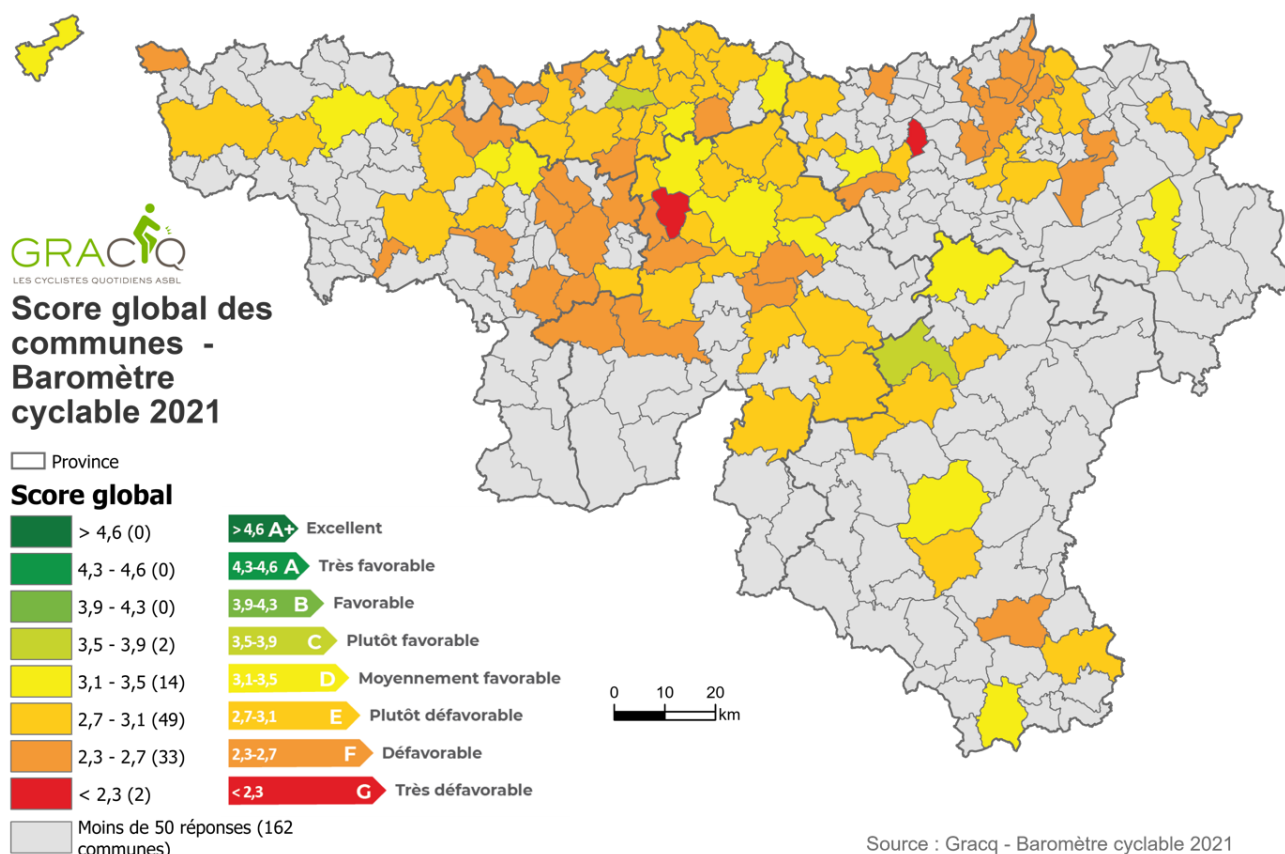
1. Un réseau cyclable complet et sans coupure
2. Entretien des pistes et bandes cyclables
3. Des itinéraires vélos rapides et directs



Le **stationnement** adapté est aussi plébiscité par 7 % des répondants, ainsi que la **limitation des vitesses** des véhicules motorisés.

Classement de la commune dans l'ensemble de la Wallonie

Les scores moyens par commune varient bien entendu autour de la moyenne globale wallonne (2,9 = E). Leur répartition est illustrée sur cette carte qui reprend les **100 communes** ayant obtenu **50 réponses** (au moins) à notre baromètre :



Notre commune se situe en 2^{ème} position dans les communes comparables en termes de population.

Communes entre 20.000 et 50.000 habitants		Réponses	Population	Note	Score
1	OTTIGNIES-LOUVAIN-LA-NEUVE	273	31443	3,52	C
2	GEMBLOUX	145	26014	3,41	D
3	ATH	101	29311	3,21	D
4	CHAUDFONTAINE	57	20860	3,08	E
5	ARLON	82	29858	2,87	E
6	RIXENSART	143	22651	2,86	E

4. Ressenti général sur le vélo dans la commune

3,45 = D

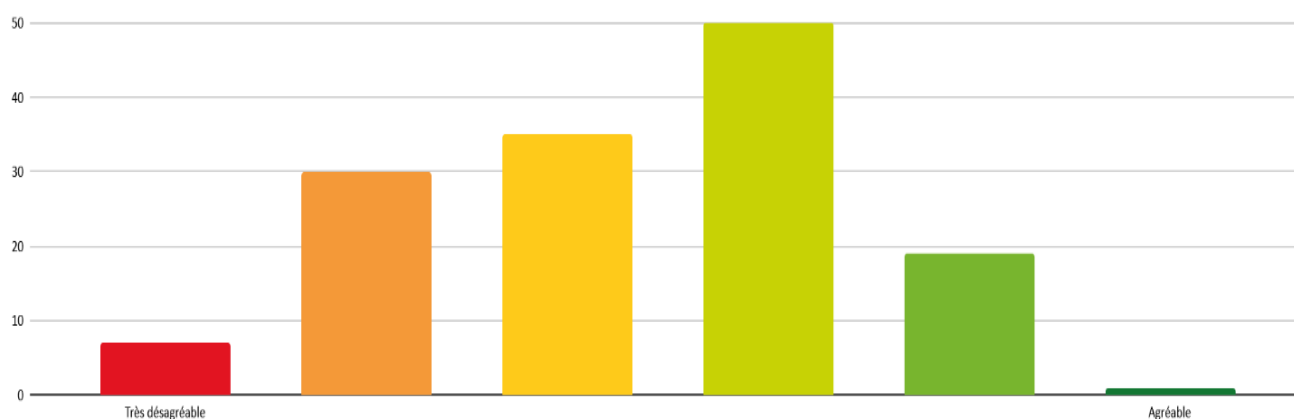
Gembloux

3,04 = E

Wallonie

La note globale décernée par les répondants gembloutois par rapport au ressenti général sur le vélo à Gembloux est de 3,45, soit légèrement meilleure que la note moyenne pour la Wallonie. Les graphiques ci-dessous illustrent les avis des Gembloutois par rapport à chaque question posée au sein du baromètre cyclable.

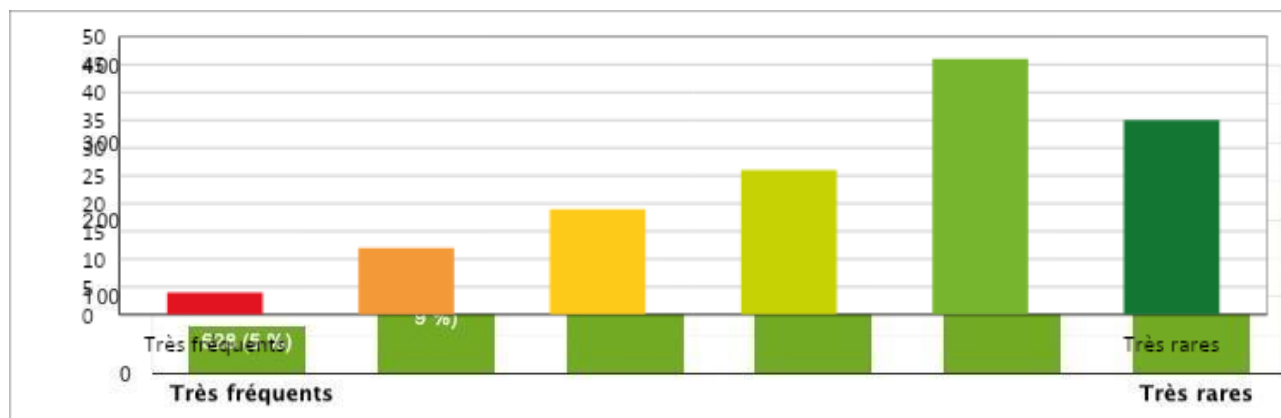
1. Se déplacer à vélo dans la commune est :



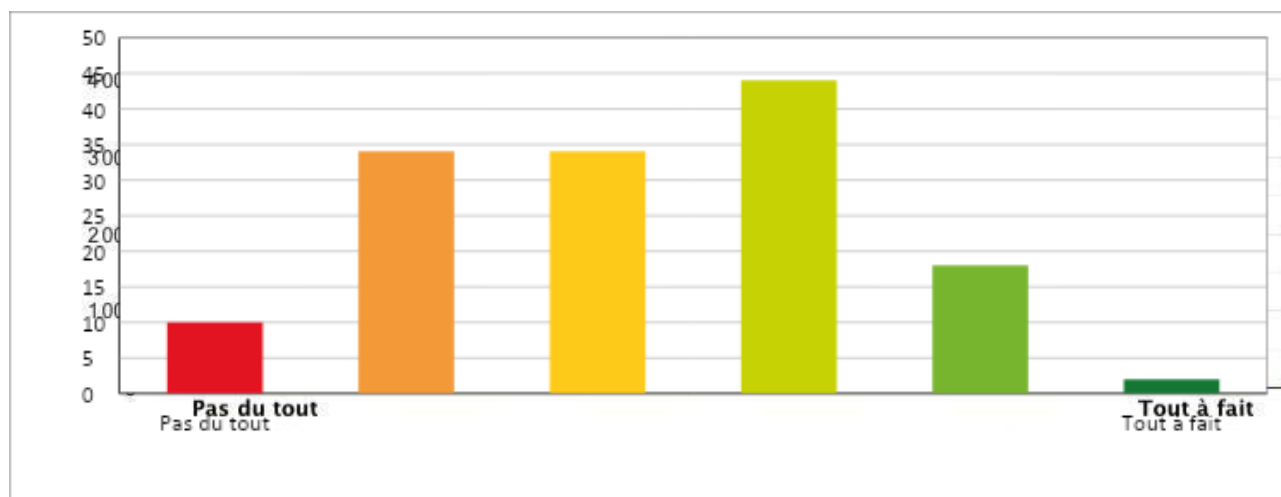
2. Le réseau d'itinéraires cyclables me permet d'aller partout de façon rapide et directe :



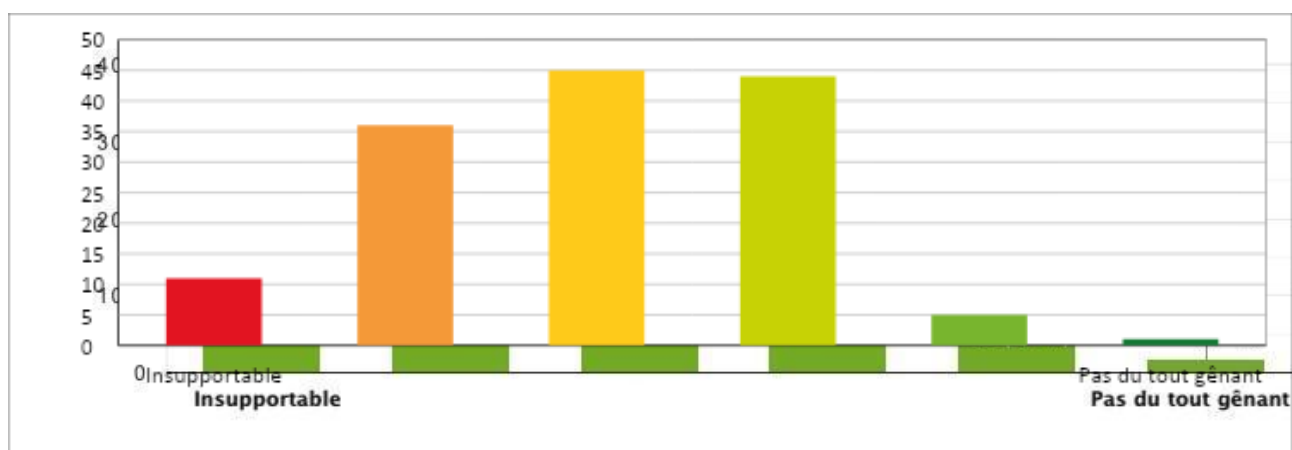
3. Les conflits entre les personnes circulant à vélo et à pied y sont :



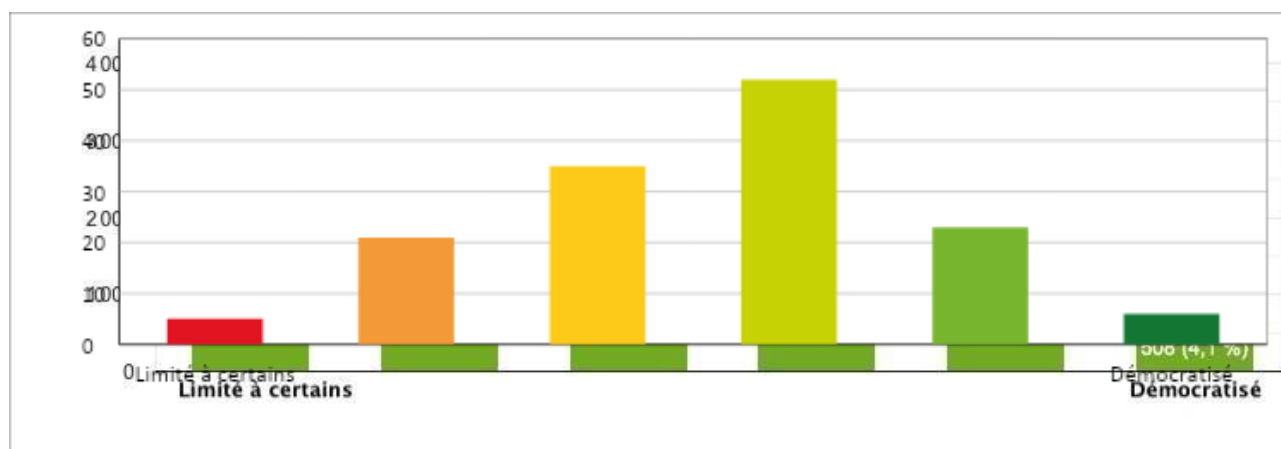
4. A vélo, les personnes conduisant des véhicules motorisés me respectent :



5. A vélo, je trouve que le trafic motorisé (volume et vitesse) est :



6. Selon moi, dans la commune, l'usage du vélo est :



5. Sécurité des déplacements à vélo

3,12 = D

Gembloux

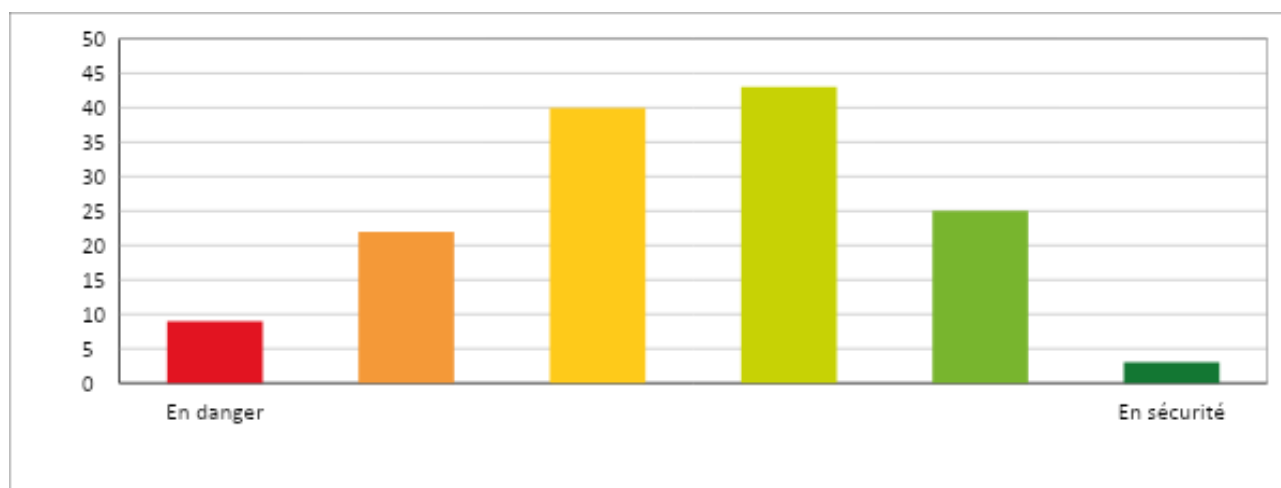
2,67 = F

Wallonie

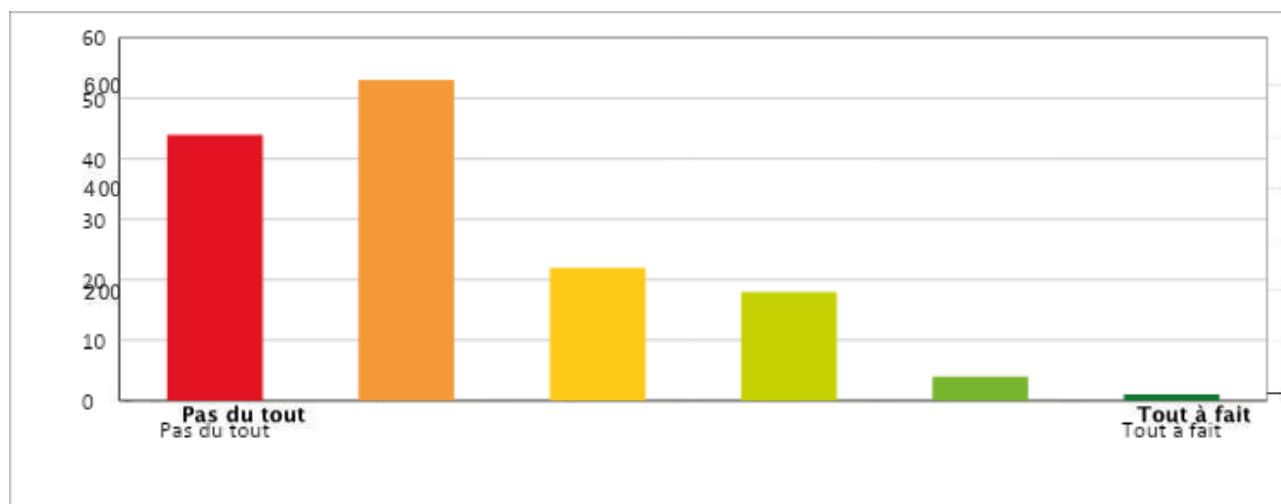
Les cyclistes se sentent davantage en sécurité lorsqu'ils roulent à Gembloux que de manière générale en Wallonie. Néanmoins, c'est la dimension la moins bien cotée à Gembloux par les cyclistes : un sentiment d'insécurité reste bien présent. Sans étonnement, les cyclistes se sentent particulièrement insécurisés lorsqu'ils roulent sur les grands axes du territoire, contrairement aux voiries résidentielles. Il y a également un sentiment d'insécurité particulièrement marqué pour les publics vulnérables qui se déplacent à vélo, à savoir les personnes âgées et les enfants.

Les graphiques ci-dessous illustrent les avis des Gembloutois par rapport à chaque question posée au sein du baromètre cyclable.

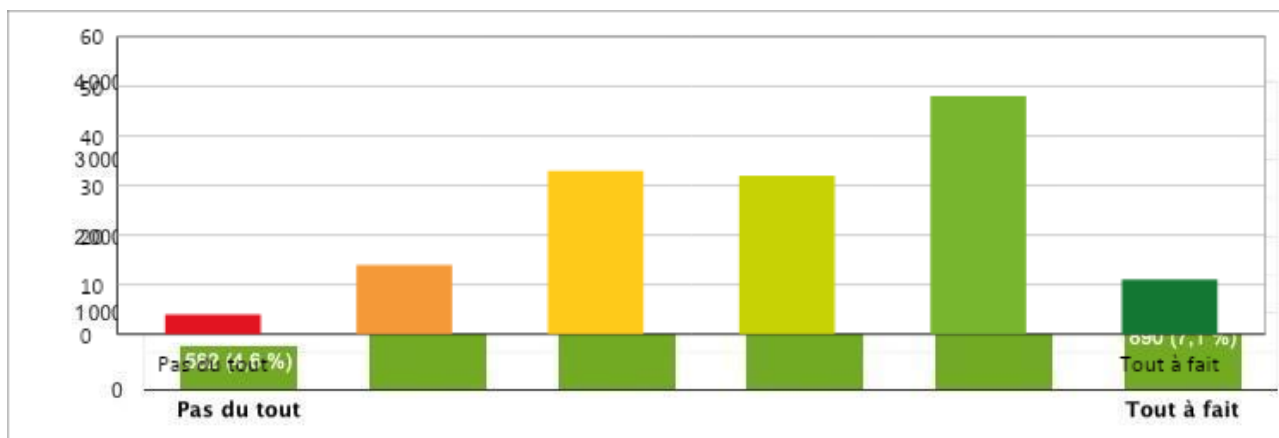
7. En général, quand je circule à vélo dans la commune je me sens :



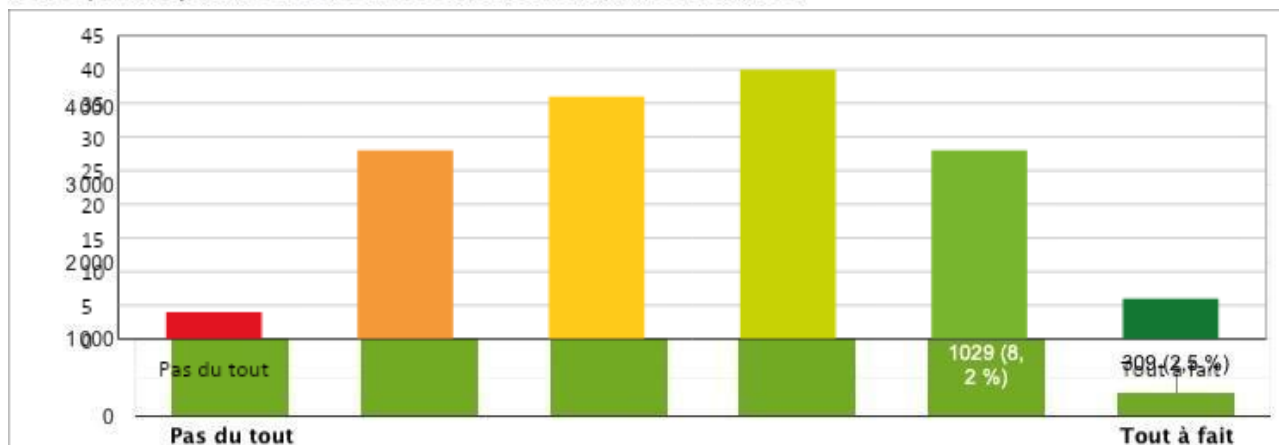
8. Je peux circuler en sécurité sur les grands axes de la commune :



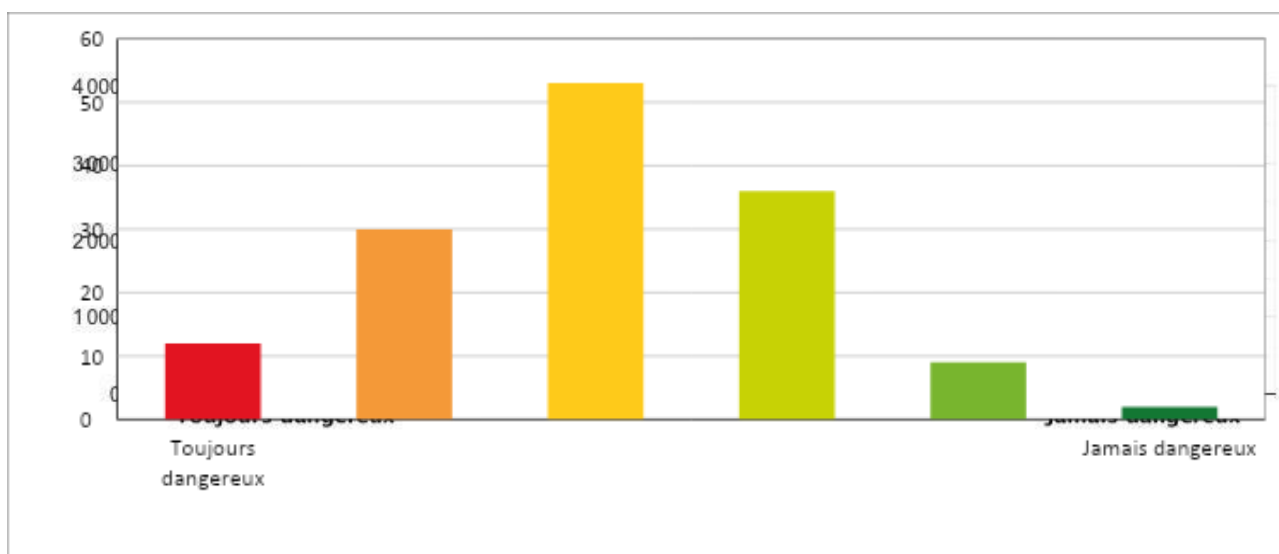
9. Je peux circuler à vélo en sécurité dans les rues résidentielles :



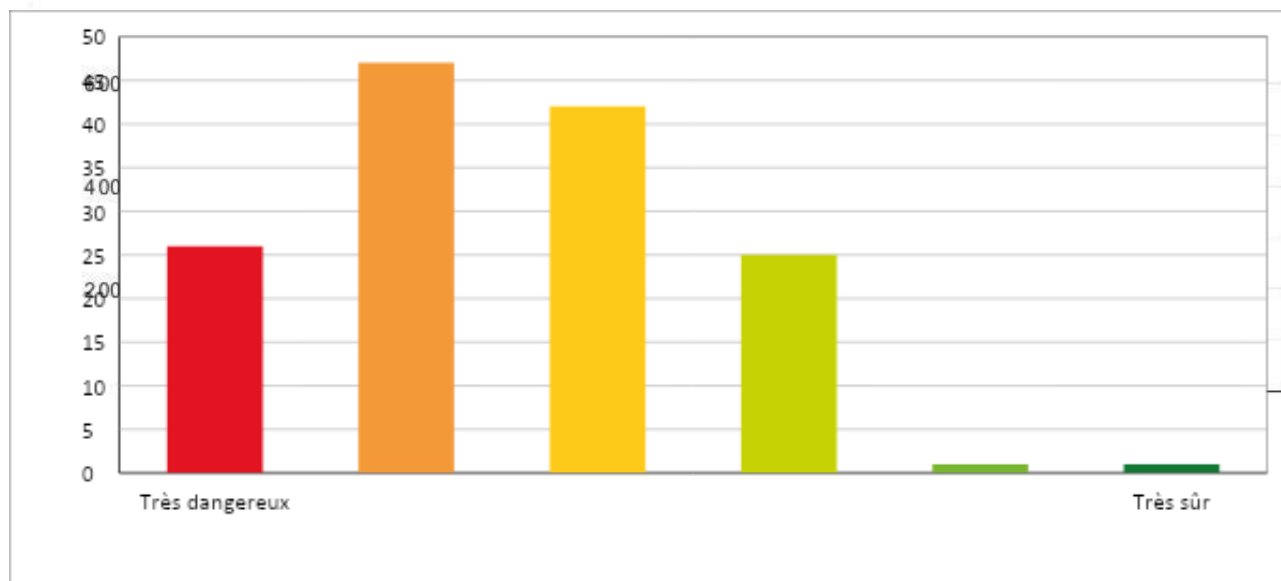
10. Je peux rejoindre à vélo en sécurité les communes voisines :



11. Traverser un carrefour ou un rond-point dans la commune est :



12. Pour les enfants et les personnes âgées, circuler à vélo dans la commune est



6. Confort des déplacements dans la commune

3,30 = D

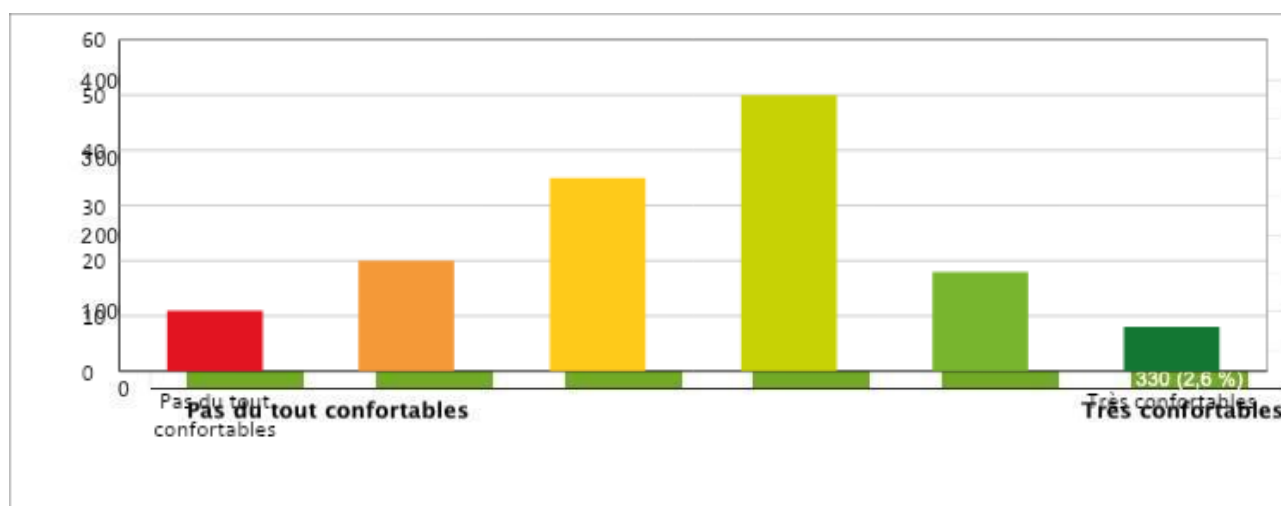
Gembloux

2,82 = E

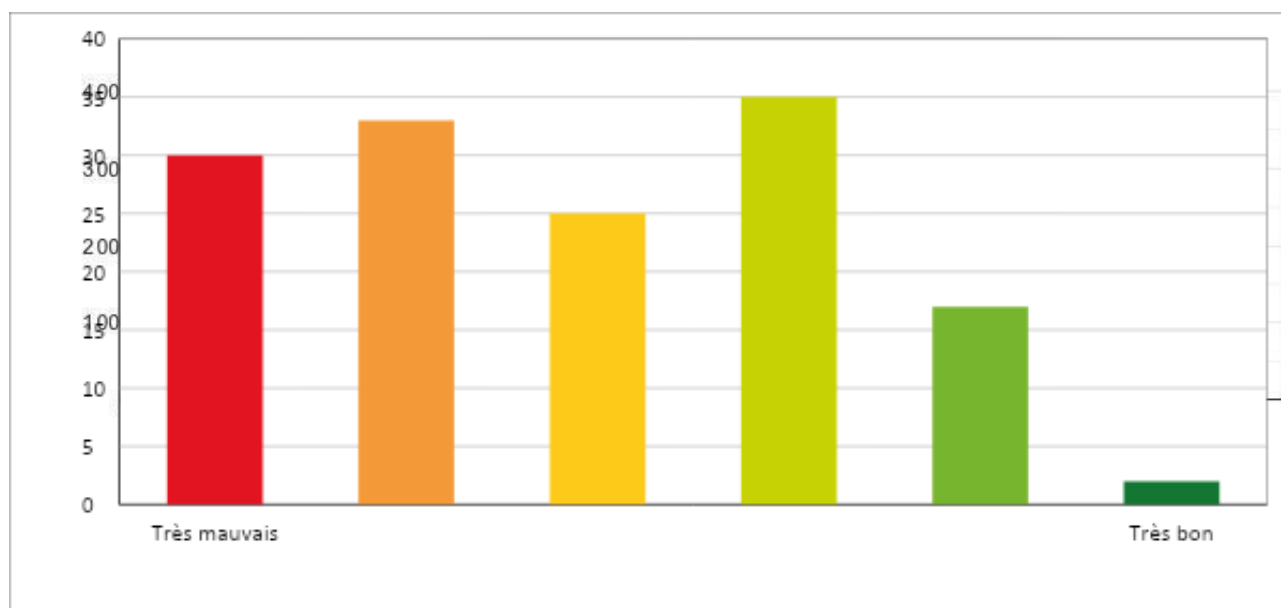
Wallonie

D'après les cyclistes, les points faibles en ce qui concerne le confort des déplacements à vélo sont les entretiens de voiries et voies cyclables, ainsi que l'attention accordée aux déplacements des cyclistes lorsque des travaux induisent une déviation sur la voirie. Par contre, les cyclistes pointent positivement la présence de nombreux Sens Unique Limités sur le territoire.

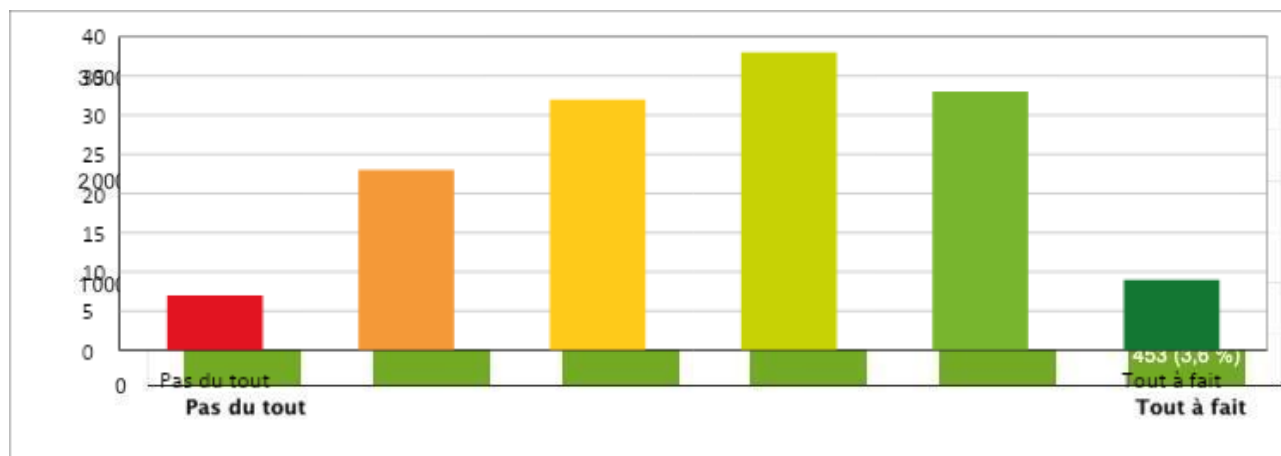
14. Selon moi, les itinéraires cyclables sont :



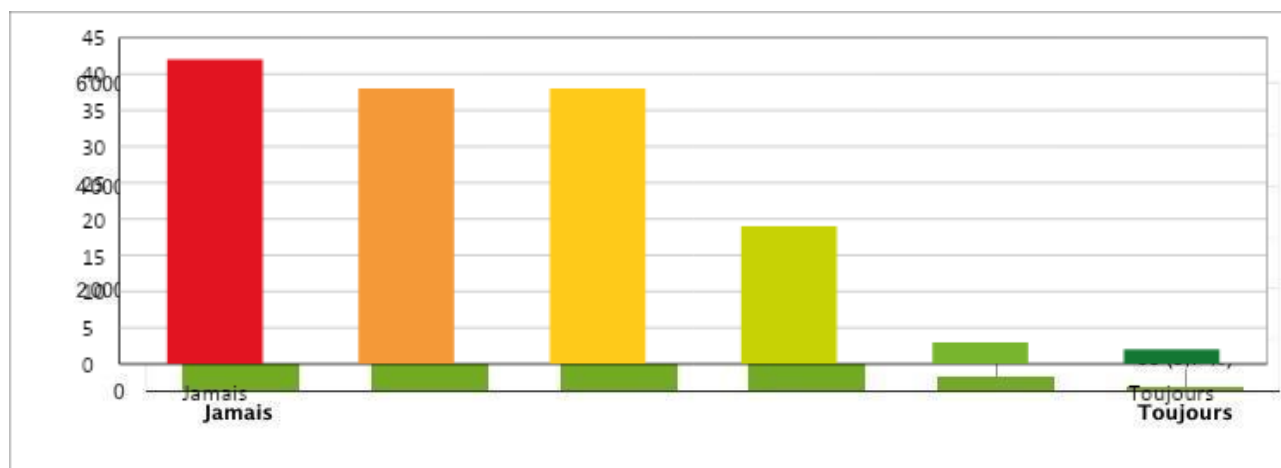
15. L'entretien des itinéraires cyclables est :



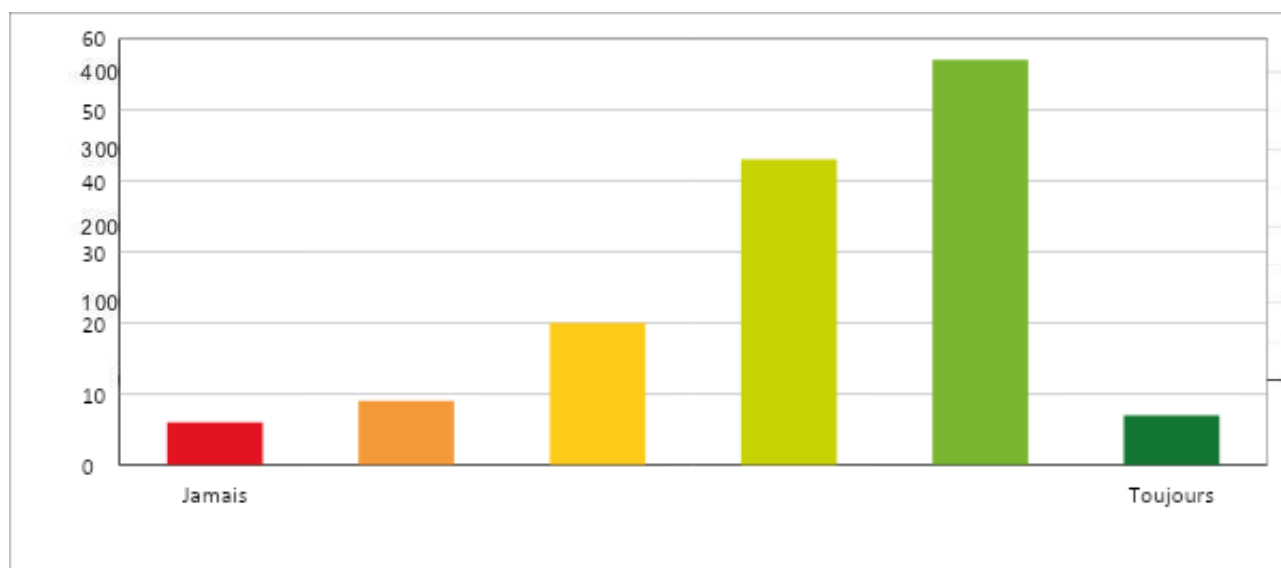
16. Les directions à vélo sont bien indiquées :



17. Lors de travaux sur les itinéraires cyclables, une solution alternative sûre est proposée :



18. A vélo, je suis autorisé à emprunter les voies à sens unique à contre-sens :



7. Importance accordée au vélo par la commune

3,46 = D

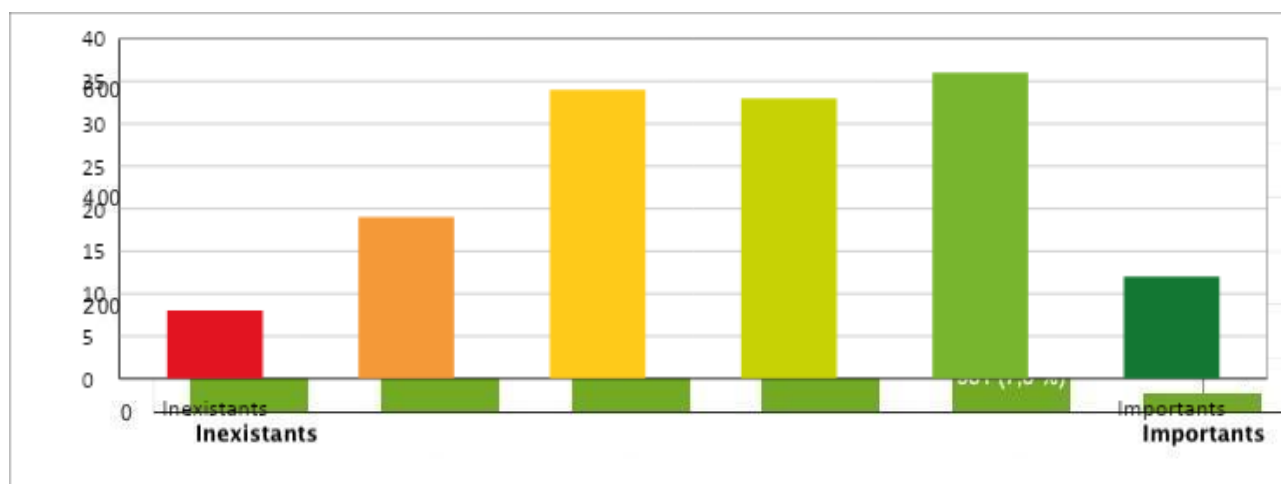
Gembloux

2,61 = F

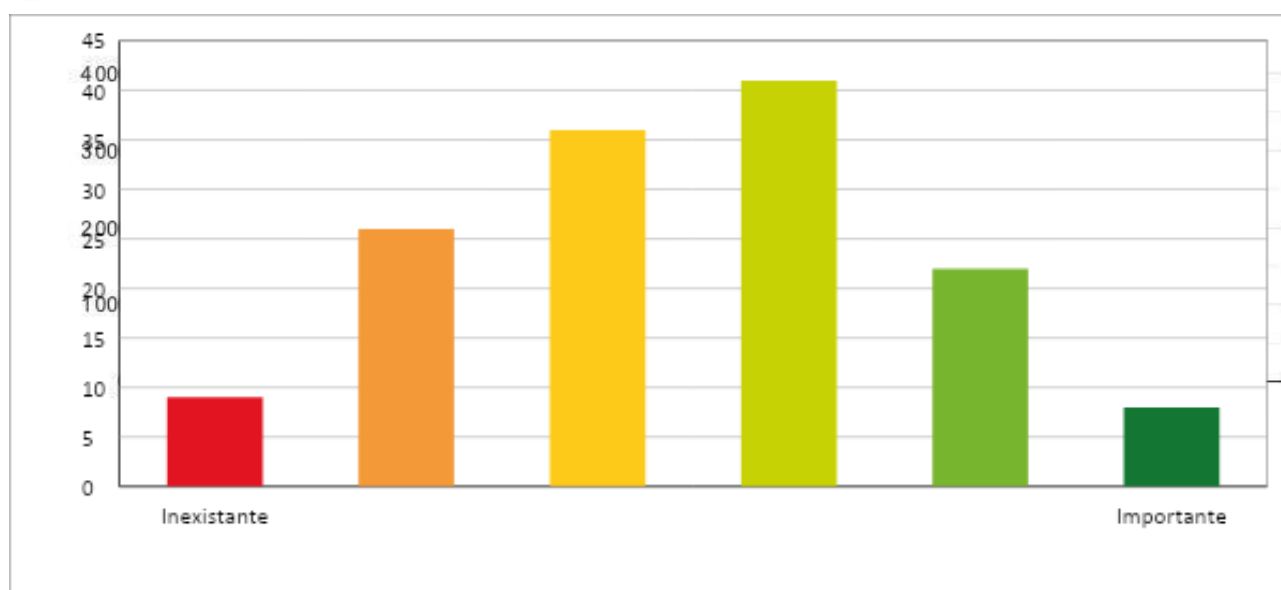
Wallonie

Globalement, la prise en compte du vélo par les autorités communales et la politique communale en matière de mobilité cyclable sont relativement bien perçus par les citoyens. Le point qui semble rester problématique est le stationnement des véhicules motorisés sur les pistes cyclables.

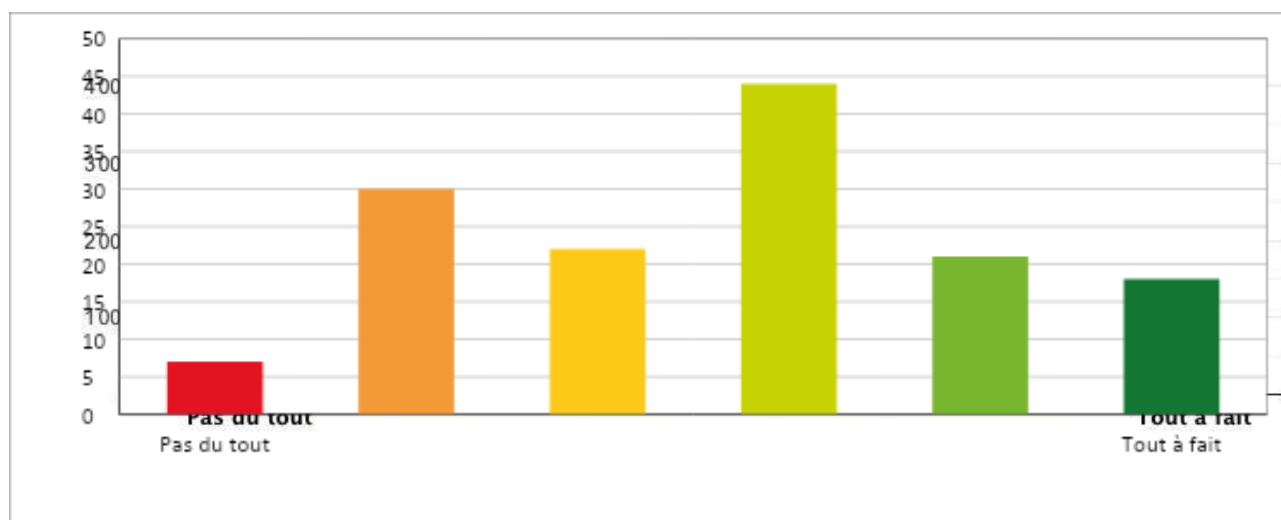
19. Selon moi, les efforts faits en faveur du vélo par la commune sont :



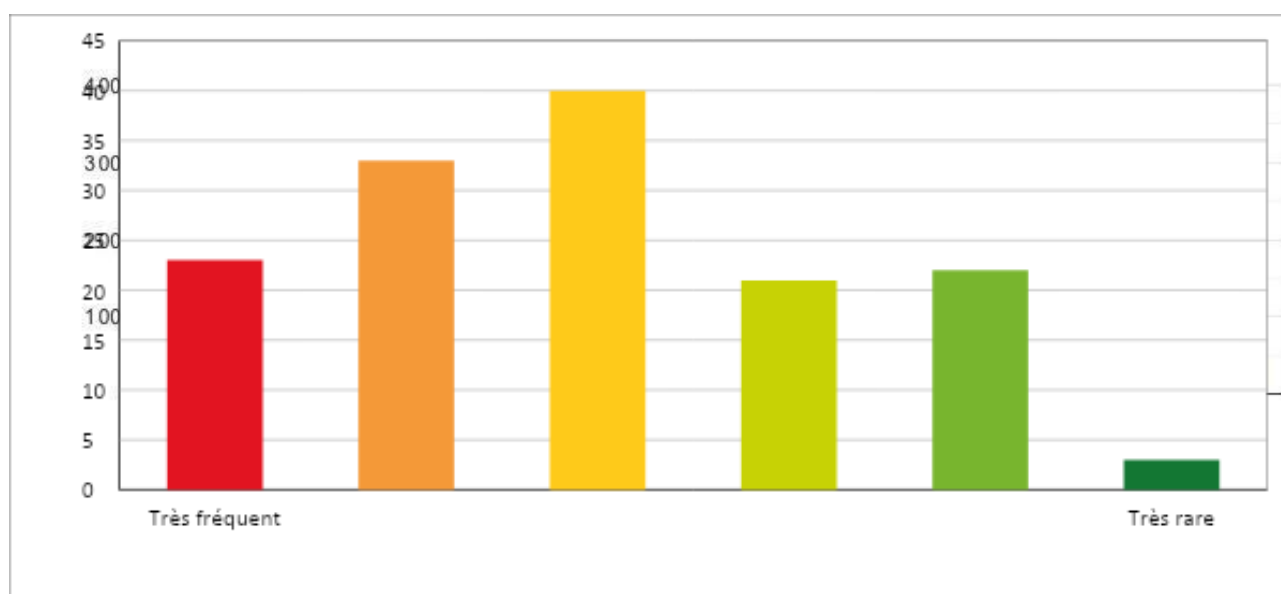
20. La communication en faveur des déplacements à vélo y est :



21. Selon moi, le pouvoir communal est à l'écoute des besoins des usagers du vélo et les implique dans ses réflexions :



22. Le stationnement des véhicules motorisés (voitures, camions, motos...) sur les itinéraires cyclables est :



8. Stationnement et services vélo

3,72 = C

Gembloux

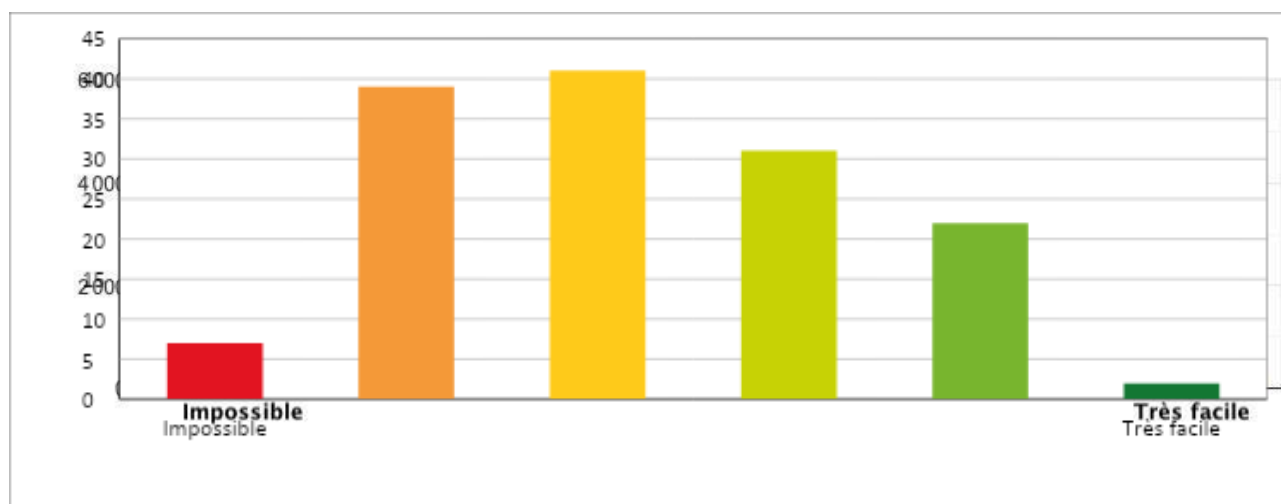
2,92 = E

Wallonie

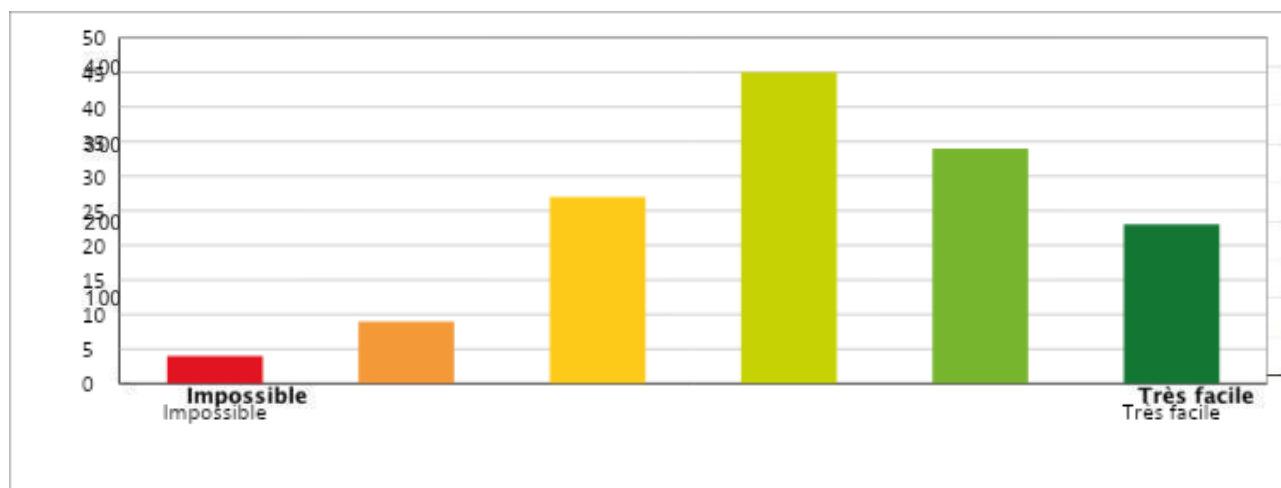
C'est en matière de stationnement et de services vélo que la Commune de Gembloux obtient le meilleur score, classé C dans la classification de ce baromètre. La présence de plusieurs vélocystes / points vélo sur l'entité contribue très favorablement à ce score. Le parking de la gare ainsi que les différentes possibilités de location de vélo sont également appréciés de la communauté cycliste de Gembloux.

Un gros point faible reste les phénomènes récurrents de vols de vélo pour lesquels il y a malheureusement peu de suivi et de gestion.

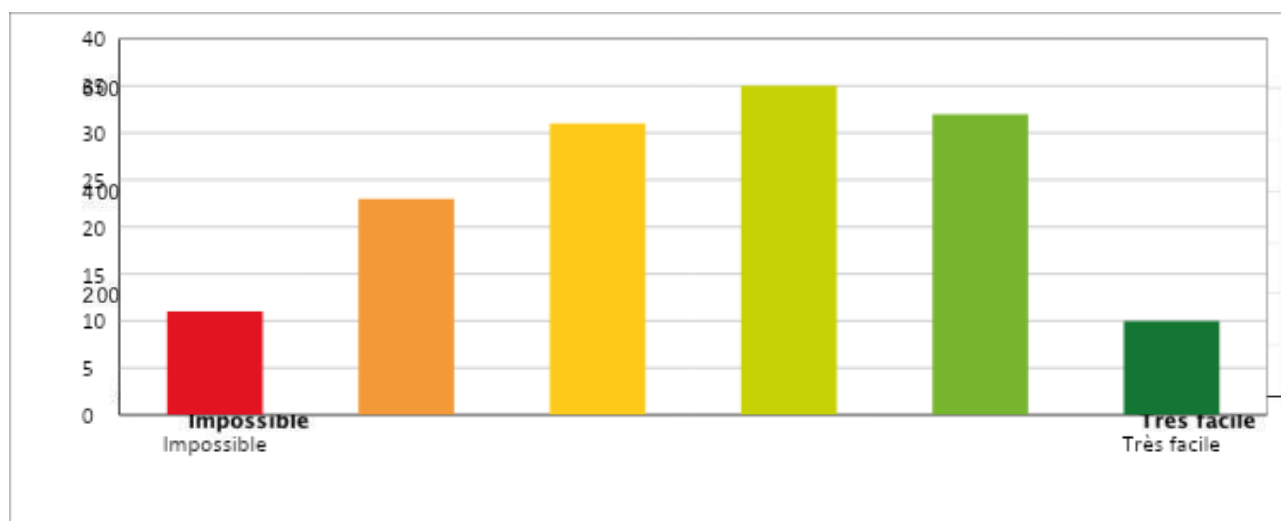
23. Trouver un stationnement vélo adapté à mon besoin (durée, sécurité...) est :



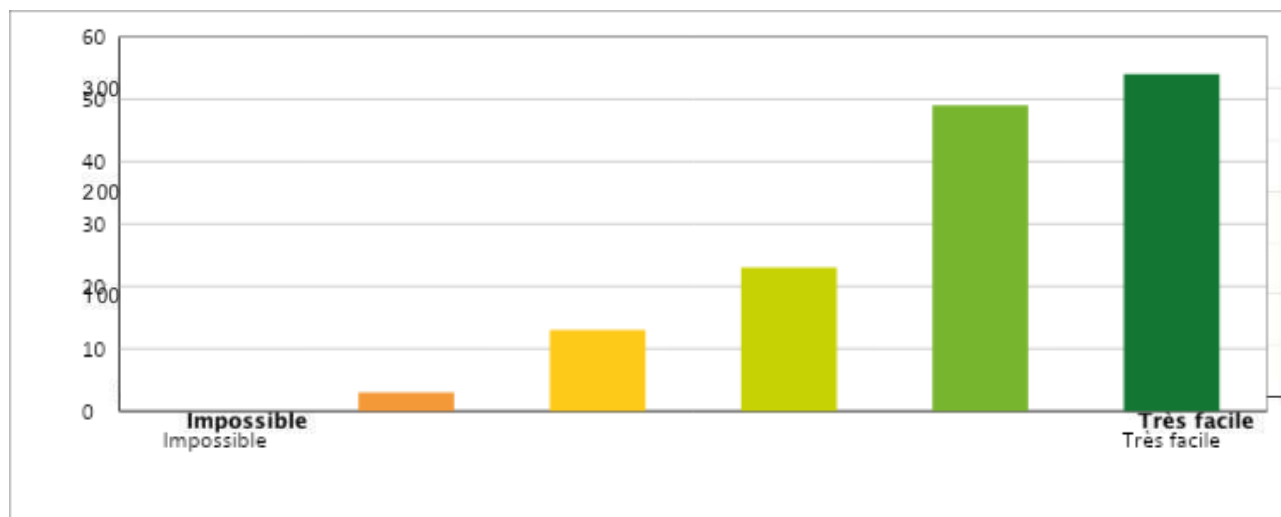
24. Stationner son vélo en gare ou à un arrêt des transports en commun est :



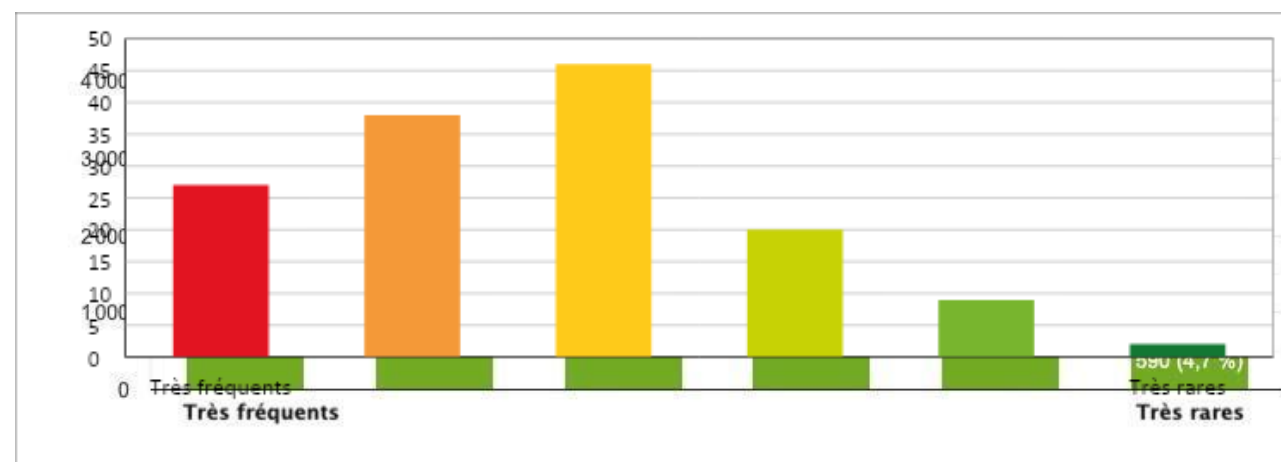
25. Louer un vélo pour quelques heures ou pour plusieurs mois est :



26. Trouver un magasin/atelier de réparation de vélo dans la commune est :



27. Selon moi, les vols de vélos dans la commune sont :



9. Analyse des questions ouvertes

Les réponses à la question « **Selon moi, quel est l'endroit le plus problématique pour les vélos dans la commune ?** » sont reprises ci-dessous :

Grands axes

- Chaussée de Wavre – de Namur - N4 (Chaussée, ronds-points, devant les maisons, pas de site propre, vitesse, traversées, pistes cyclables, accès RAVeL depuis N4, entretien, déchets, coupure urbanistique, stationnement sur pistes cyclables) **(x52)**
- Chaussée de Charleroi et de Tirlemont - N29 (Chaussée, traversée, pas de site propre, vitesse, pistes cyclables, déchets, coupure urbanistique, insécurité lorsque travaux, stationnement sur pistes cyclables) **(x39)**
- N96 (?)
- Chaussée de Nivelles N93

Gares

- Accès de la gare de Gembloux (pas de céder le passage à la sortie du Kiss and ride) **(x4)**
- Rond-point de la gare de Gembloux **(x3)**
- Vol vélos au parking de la gare de Gembloux

Centre-ville

- Centre-ville (rues qui y mènent, rues étroites, partout, zone commerciale, embouteillage aux sorties d'école) **(x18)**
- Avenue de la Faculté / de la Station (réduction piste cyclable, piste cyclable non aboutie, absence de piste cyclable, côté gare, portières qui s'ouvrent, voitures qui frôlent) **(x16)**
- Avenue des Combattants (côté N4) **(x4)**
- Le carrefour des 4 coins/bras **(x2)**
- Carrefour rue Maréchal Juin/Avenue de la Faculté (pas de pistes cyclables, zones avancées pour cyclistes inaccessibles)
- Rue Baty de Fleurus
- Dénivelé
- Rue Chapelle Moureau (mauvais état)
- Rue du Coquelet
- Rue Entrée Jacques
- Carrefour dangereux entre la rue Théo Toussaint et la Place de l'Orneau
- Rue de la Bouteille
- Rue Elisabeth
- Rue du Culot
- Rue Chapelle Marion

Villages et liaisons intervillages

- La rue de Mazy **(x2)**
- Liaison Sauvenière – Ernage (souvent sous eau, impraticable) **(x2)**
- Rue Omer Piérard
- Rue Camille Cals
- Vitesse dans les villages
- Rue de l'Église à Lonzée
- Rue du Bois de Buis/de la Converterie à Grand-Leez
- Chemins de remembrement non fermés à la circulation automobile
- Liaison cyclable entre Baudecet et Walhain
- Accès au RAVeL depuis Corroy-le-Château

- Liaisons intervillages où les voitures roulent généralement vite
- Chemin de Grand-Leez/Rue du Pont des Pages (revêtement)
- Route de Perwez à Grand-Leez (chicanes, bordures plaques béton dangereuse au milieu de la route)

RAVeL

- Accès RAVeL depuis la gare, tronçon manquant du RAVeL **(x2)**
- Racines d'arbres qui déforment le RAVeL (vers Sombreffe-Ligny et vers Perwez)
- Les carrefours entre le RAVeL et les routes

Entité

- Les sens uniques limités (place du vélo, confrontations avec autres usagers, méconnaissance du fonctionnement, manque de signalisation) **(x6)**
- Faible nombre et impraticabilité des pistes cyclables (tous les endroits sont dangereux, à peu près partout, manque d'entretien, marquages effacés) **(x5)**
- Etat des routes, mauvais entretien des routes, rafistolages, trous **(x3)**
- Abords et accès d'écoles, sorties d'écoles **(x2)**
- Toutes les routes, surtout celle en béton **(x2)**
- Ronds-points **(x2)**
- Trafic
- Les sens interdits
- Toute la moitié Est de la commune
- Les voies sans piste cyclable protégée
- Les commerces sans stationnement vélos
- Les carrefours sans zone avancée pour cyclistes
- Routes et chaussées sont dangereuses en hiver
- Manque de luminosité sur les parcours cyclo
- Peur d'être volé
- Les carrefours

A la question « **Avez-vous des commentaires à ajouter sur l'usage du vélo dans cette commune ?** », voici les réponses reçues :

Ressenti

- Manque de respect entre usagers de la voirie, cohabitation difficile **(x3)**
- Danger permanent, sentiment d'insécurité **(x2)**
- Centre-ville saturée aux heures de pointes, difficulté de circuler à vélo **(x2)**
- Plutôt sportif (dénivelée)
- Bon partage des espaces
- Pas attirant pour les cyclistes non aguerris
- Routes entre villages très agréables pour les balades à vélo
- Pourquoi si peu de cyclistes dans une ville universitaire ?
- Les pavés de Lonzée sont une plaie à vélo

Etat des routes

- Trop nombreux nids de poules, de rues en mauvais états **(x9)**
- Chemins de remembrement impraticables lors des périodes de récoltes (boues) ou de pluies répétées (grandes flaques) **(x4)**
- Routes souvent larges hors centre (apprécié)
- Prendre en compte les cyclistes lors des travaux de voirie

Aménagements cyclables

- Poursuivre la création et renforcer l'entretien de pistes cyclables sécurisées **(x13)**
- Pistes cyclables et traversée des chaussées dangereuses **(x5)**
- Réseau cyclable discontinu et non connecté aux pôles urbains voisins (Namur – Louvain-La-Neuve) et aux communes voisines **(x4)**
- Certains SUL sont trop étroits, mieux marquer les SUL **(x3)**
- Développer les points-nœuds **(x3)**
- Eclairage intelligent pour itinéraires cyclables, éclairer les pistes cyclables **(x2)**
- Accessibilité des commerces à vélo et à pieds, notamment le long des chaussées **(x2)**
- RAVeL apprécié **(x2)**
- Besoin d'abaisser les bordures de trottoir pour le passage des vélos (passage sous-terrain de la gare, accès RAVeL à hauteur du parking voiture de la gare)
- Éviter de bétonner des chemins si alternatives proches
- Plus de marquage vélo
- Plus de rues cyclables
- Itinéraires en site propre au départ de chaque village
- Manque de visibilité des cyclistes
- Piste cyclable continue sur l'Avenue de la Faculté
- Pistes cyclables sécurisées le long des chaussées
- Obstacle sur les chemins réservés pour empêcher les voitures de les utiliser
- Compléter la liaison cyclable Gembloux – Walhain
- Aménager une piste cyclable le long de la voie ferrée qui est passé à une seule voie.

Politique cyclable

- Des améliorations mais encore du chemin à faire **(x5)**
- Manque d'actions de la Commune, pas de politique cyclable **(x4)**
- Beaucoup de choses sont faites, continuez ! **(x4)**
- Mettre en celle les décideurs
- Vision globale sur l'ensemble de l'entité et de ses villages

Stationnement vélo

- Manque de stationnements vélo couverts, sécurisés, long terme **(x3)**
- Problème de vols de vélos **(x3)**
- A développer
- Parking sécurisé à la gare (boxes vélo)
- Boxes sécurisés pour vélo dans le centre-ville (Place de l'Orneau)

Communication vélo

- Sensibiliser les automobilistes à la bonne cohabitation avec les cyclistes (vitesses excessive, frôlage des cyclistes) **(x5)**
- Trop peu d'encouragement (malgré les établissements scolaires)
- Mettre en place une « école du vélo » pour inciter les changements de comportement
- Promouvoir le réseau point-nœud via des panneaux
- Formation enfant-parent à vélo
- Une journée sans voiture par mois
- Conscientiser le TEC à la bonne cohabitation avec les cyclistes
- La voiture reste le choix le plus facile !